

Le Marpiniot

n°362 / Avril 2023

Avant

RÉFECTION DE LA VOIRIE
RUE ALBERT CAMUS

Après

MARPENT



L'initiative
en actions

SOMMAIRE

Edito du Maire	Page 2
Retour en images	Page 3
Actualités	Page 6
Vie économique	Page 11
Les aînés	Page 12
Vie associative	Page 13
La Médiathèque	Page 14
Hommage	Page 14
Etat civil	Page 14
Histoire et patrimoine	Page 15
Tribune	Page 15
L'agenda	Page 16

Édito

Chères Marpentoises,
Chers Marpentois,



L'augmentation du prix de l'énergie a amené la Communauté d'Agglomération à adopter un Plan d'Urgence pour l'hiver 2022-2023 et a souhaité que les communes éteignent l'éclairage public durant une partie de la nuit.

La commune de Marpent avait conditionné son acceptation au fait que la commune de Maubeuge ne bénéficie pas d'un statut d'exception au prétexte qu'elle avait des zones sensibles.

Le maire de Maubeuge ayant pris un arrêté en faveur de la coupure pour 117 armoires électriques (sur les 137 existantes), j'ai pris un arrêté, comme je m'y étais engagé, prescrivant la coupure de 23 heures à 5 heures.

Cet arrêté est valable jusqu'au 30 juin 2023, date à laquelle il fera l'objet d'une évaluation.

Pour terminer cet édit, j'ai rencontré avec Monique NICOL, le directeur de La Poste du secteur, Mathieu LEVENT et son collègue Geoffrey GAUDRY, directeur d'exploitation.

La rencontre s'est révélée positive puisque, d'ici quelques jours, si le bureau de poste n'ouvrait plus ses portes le lundi matin, cette absence de service serait compensée par une ouverture le samedi de 9h00 à 12h00, répondant ainsi à une demande des habitants, tout en gagnant en amplitude horaires.

Votre Maire

Jean-Marie Allain

Directeur de publication :
Jean-Marie ALLAIN

Responsable de la rédaction :
Ludovic DAMIENS

Responsables du comité de relecture :
Bruno LEGROS

Photo de couverture :
Ludovic DAMIENS

Impression et tirage :
Imprimerie Roué Jeumont,
1400 exemplaires

Distribution : Les élus

Prochaine parution : Juillet 2023

MAIRIE DE MARPENT

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Le mercredi de 8h30 à 12h00
Le samedi de 11h00 à 12h00

Tél : 03 27 39 63 41

mairiedemarpent@gmail.com

www.marpent.fr

PERMANENCE DES ÉLUS

- Cadre de vie -

Ludovic DAMIENS, adjoint au
cadre de vie et communication
assure sa permanence le samedi
de 10h à 12h SUR RENDEZ-VOUS,
en mairie ou dans votre quartier.

- Logement -

Mme Angélique CROIX, déléguée au
logement, assure sa permanence
SUR RENDEZ-VOUS



Retour en images

1. Assemblée Générale de l'ESA59 à la salle polyvalente «l'Oiseau Lyre»
2. Nuit de la lecture à la Médiathèque
3. Nouveau bureau de l'association «Le Moulin d'Antan» au restaurant scolaire
4. Animation «CARNAVAL»
5. Aménagement pour la continuité piétonne rue de la Mairie
6. Cérémonie des Voeux du Maire
7. Mise en peinture de la fontaine du Parc Vannoppen



MEDIATHEQUE

L'Oiseau Lyre

Horaires d'ouverture
de la bibliothèque et espace
multimédia - période scolaire

Mercredi : 10h-12h / 14h-17h
Vendredi : 14h à 16h00
Samedi : 10h-12h

MEDIATHEQUE

L'Oiseau Lyre

Horaires d'ouverture
de la bibliothèque et espace
multimédia - période de
vacances scolaires

Mercredi : 14h-17h
Samedi : 10h-12h

BUREAU DE POSTE

Horaires d'ouverture

Lundi 10h00 - 12h00
Mardi 9h00 - 12h00
Mercredi 9h00 - 12h00
Jeudi 9h00 - 12h00
Vendredi 9h00 - 12h00

Relève du courrier à 15h30.

Ces horaires sont susceptibles
d'évolution chaque semaine.

8. Travaux de peinture dans la salle Simone Schwartz

10. Extension du préau de l'école primaire

deux nouveaux marronniers

«Ages et Vie»

12. Loto du FC MARPENT

14. Mise en peinture du hall des bureaux de la Mairie

9. Concert « THE MAMYS & THE PAPYS » à l'auditorium

11. Elagage des arbres de la Place Communale et plantation de

13. Visite des enfants des Marpinioux à la colocation



8



9



10



11



12



13



14

CONTACTER LA C.A.M.V.S.

Le numéro vert 0800 306 573 (appel gratuit depuis un poste fixe) est mis en place par la C.A.M.V.S. afin de vous permettre d'accéder aux différents services et d'y préciser votre demande

Pôle accueil de la C.A.M.V.S.

**18 rue du 145ème Régiment
d'Infanterie**

59600 Maubeuge

Accueil : 03 27 53 01 00

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)

DÉCHETTERIE

**1256 Rue du Maréchal Leclerc,
59460 Jeumont**

Horaires d'été (2/05 au 31/10)

du lundi au samedi de 9h00 à 18h45,
le dimanche de 9h00 à 11h45

Horaires d'hiver (2/11 au 30/04)

du lundi au samedi de 8h00 à 17h45,
le dimanche de 9h00 à 11h45

DECHETS

**Déchets ménagers et recyclables
chaque mardi**

Veillez à rentrer vos contenants
après la collecte

Déchets verts

Contactez AGIIE Par téléphone : 06 77 39 53
41 (Numéro accessible du lundi au vendredi,
de 9h à 12h et de 14h à 16h) ou 06 73 55 11
81 (Numéro accessible le lundi de 9h à 12h)
Par email : dechetsverts@gessa.fr

15. Travaux en cours pour la création d'un parking rue du 8 mai 1945

Marceau 17. Soirée Bavaroise de l'Harmonie Communale

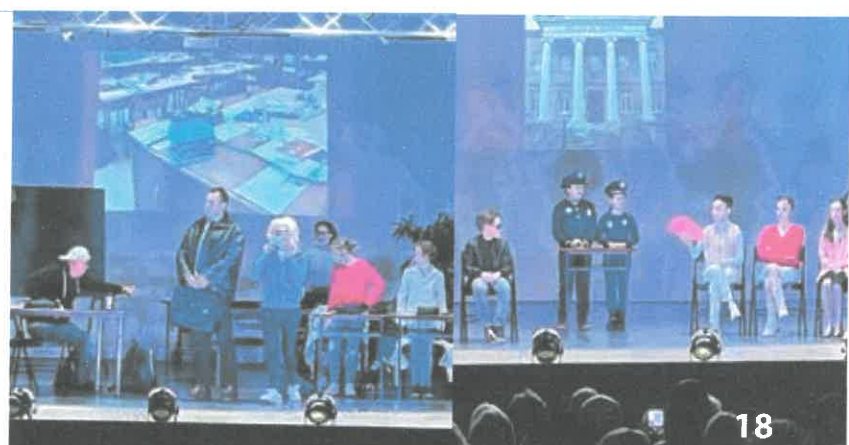
19. Concours de dictée pour les enfants du Groupe Scolaire

Marpent dans les classes du Groupe Scolaire avec la présence du lapin de Pâques

16. Réfection de la voirie du haut de la rue

18. Représentation théâtrale à l'Auditorium

20. Distribution de chocolats par l'Amicale des Ecoles de



PHARMACIE DE GARDE

Connectez-vous au site Internet www.servigardes.fr ou appelez le 0.825.74.20.30 (0.15€ la minute) pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre résidence. Pour Marpent, il faut impérativement se rendre au commissariat de Jeumont situé Boulevard de Lessines (Tél : 03.27.39.95.50)

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Madame ROBERT reçoit sur rendez-vous les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Tél : 03 27 39 63 41

ASSISTANTE SOCIALE

Sur rendez-vous le mercredi matin en mairie

Pour prendre rendez-vous, Contactez le 03 59 73 14 00

ou

directement à l'UTPAS
résidence Jean Mossay
boulevard Pasteur
BP 90243 - Cedex
59607 Maubeuge



BUDGET

Le conseil municipal a voté à l'unanimité le compte administratif 2022 dont le résultat de clôture affiche 309 124,09 euros en fonctionnement et 358 062,66 euros en investissement. Le budget prévisionnel 2023 a lui aussi été voté à l'unanimité.

Pour la troisième année consécutive, le conseil a voté la baisse d'un point du taux d'imposition sur le Foncier Bâti (36,61%) ce qui se traduit également par une baisse dans les mêmes proportions de la Taxe sur le Foncier Non Bâti (61,93%), de la Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires et les Logements Vacants (16,07%).

Les dépenses programmées en investissement concernent les trottoirs de la rue Albert Camus, la rue Marceau, l'extension de l'école maternelle, la réfection de la rue de Merbes, le parking de la rue du 8 mai, la rampe d'accès à la Maison de la Petite Enfance, les toilettes PMR au stade des Cheminots et le remplacement du tracteur des services techniques, le plus gros projet étant celui de Plage Verte, qui sera étalé sur 2023 et 2024.

Les dépenses de fonctionnement restent à ce jour sous la moyenne départementale des communes de taille équivalente :

- les dépenses par habitant à Marpent sont de 594 € par an contre 715 €.
- les dépenses de personnel sont de 313 € par habitant contre 368 €.
- la capacité de désendettement de la commune de 3,42 années

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. **Cette note est disponible sur le site internet de la commune : www.marpent.fr.**

LUTTE CONTRE LES LOGEMENTS INDIGNES

Plusieurs logements font l'objet de procédures :

- Un logement rue de la Marbrerie a été frappé d'un arrêté préfectoral d'insalubrité. Dossier suivi en concertation avec la Sous-Préfecture.
- Un logement rue Victor Hugo, après visite de SOLIHA, a fait l'objet d'une mise en demeure du maire, en concertation avec l'ARS. Le Préfet a pris un arrêté avec travaux à réaliser sous trente jours, date à partir de laquelle la commune devra réaliser les travaux d'office et à la charge du propriétaire.
- Un logement rue de la République a été volontairement dégradé par son propriétaire. Après visite technique de Pascal DELPLANCHE et du Maire, ce dernier, en concertation avec l'ARS, a pris un arrêté de mise en sécurité (péril non imminent), laissant au propriétaire six mois pour réaliser les travaux.
- Un logement dans le secteur du moulin a fait l'objet d'un signalement par SOLIHA qui sollicitait un arrêté de mise en sécurité. Le Maire et M. DELPLANCHE ont rencontré le propriétaire et se sont entendus sur une réalisation des travaux avant l'été.
- Un logement en déshérence, rue de la place, aurait dû être mis aux enchères depuis plusieurs années par un notaire de Fourmies suite au jugement du tribunal. Le maire est en contact avec les services du procureur pour débloquer cette situation.

PERMANENCE DU CLIC

EN MAIRIE

CLIC, le guide des aides pour les aînés.
Permanence le jeudi de 14h00 à 16h30
sur rendez-vous

Téléphone : 03 27 56 16 44

A.S.V.P.

Notre Agent de Surveillance
de la Voie Publique (ASVP)
reçoit sur rendez-vous.

Pour fixer votre Rendez-vous,
vous pouvez contacter la mairie
aux heures d'ouverture.

Tél : 03 27 39 63 41

EXACODE

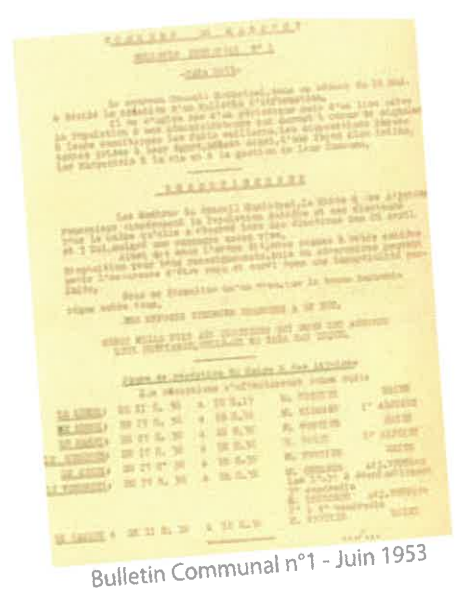
Passez l'examen du code de la
route à la mairie avec EXACODE.

Rendez-vous sur le site exacode.fr
et réservez votre séance !

BULLETIN COMMUNAL & ARCHIVES COMMUNALES

Afin de compléter nos archives communales, nous sommes à la recherche de numéros manquants :

N° 23 (juillet 1955), N° 27 (Novembre 1955), N° 42 (Septembre à Décembre 1957) , N° 44 (Mars 1958), N° 52 (Janvier à Février 1959), N° 55 (Mai 1959) , N° 71 (Juillet à Octobre 1962), N° 75 (Juin à Septembre 1963), N° 90 (Avril à Mai 1967), N° 91 (Juin 1967), N°93, 94, 95, 96, 97 (Aout 1967 à Septembre 1968), N°135 (février 1976 à Mai 1976), N° 140 (Juillet à Novembre 1977), N° 150 (Novembre 1981 à Mars 1983), N° 151 (Novembre 1981 à Mars 1983), N° 152 (Novembre 1981 à Mars 1983), N° 181 (Novembre 1990 à Avril 1991), N° 187 (Octobre 1992 à Février 93), N° 201 (Octobre 1995 à Novembre 1995), N° 217 (Mai 1999 à Aout 1999), N° 221 (Mai 2000 à Mars 2001), N° 222 (Mai 2000 à Mars 2001).



Contactez Ludovic DAMIENS au 06 46 28 12 97. Nous nous chargerons de photocopier les numéros manquants et de vous restituer vos originaux.

CHIEN DANGEREUX EN DIVAGATION

Début mars, un chien de catégorie 1 (interdit en France) a été capturé en divagation par la SPA. Le Maire s'est immédiatement rapproché du Procureur, lequel a immédiatement diligenté une enquête en vue d'une sanction pénale.

PLAN COMMUNAL DE SOBRIETE ENERGETIQUE

Il a été procédé à l'isolation thermique et acoustique de toutes nos tuyauteries pour permettre de générer des économies d'énergies.

Dans le même temps, la commune s'est fait livrer 210 robinets thermostatiques. Ces têtes de radiateur permettent de réguler la température en fonction de la température ambiante. Cela permet de régler et de maîtriser ses dépenses énergétiques de manière importante. Ce système génère une économie de plus de 10%.

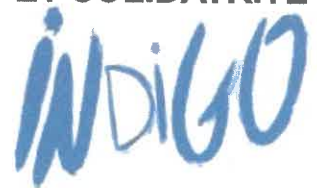


Ces deux actions ont été intégralement financées par les Certificats d'Economie d'Energie.

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE, RÉDUCTION DES DÉCHETS ET SOLIDARITÉ

L'application « indigo » permet aux usagers d'échanger des biens et des services près de chez eux et gratuitement par le biais d'une annonce en ligne.

Vous pouvez télécharger l'application sur votre portable ou prendre contact avec la Communauté d'Agglomération.



ECRIVAIN PUBLIC A VOTRE DISPOSITION

Vous souhaitez de l'aide pour rédiger un courrier, constituer un dossier ou comprendre un document, Un écrivain public bénévole de la Croix Rouge de Jeumont tient une permanence tous les mardis de 9h30 à 11h30 à la médiathèque «l'Oiseau-Lyre». Service GRATUIT, CONFIDENTIEL et OUVERT A TOUS.



N'oubliez pas la déclaration de vos biens immobiliers

Vous êtes propriétaire d'un bien immobilier, que vous l'occupiez, qu'il soit en location ou qu'il soit inoccupé, vous avez jusqu'au 31 Juin 2023 pour renseigner la rubrique « Gérer mes biens immobiliers » de votre espace particulier du site « impots.gouv.fr ». La majeure partie des renseignements demandés est pré-remplie, vous n'avez qu'à vérifier et valider les informations du site. Si des éléments sont erronés ou vous semblent inexacts, vous formulerez vos remarques et questions dans la messagerie sécurisée de votre espace particulier. L'absence de déclaration de vos biens immobiliers au-delà de la date limite vous expose à une amende d'un montant de 150 Euros.

LA COLOCATION AGES ET VIE FETE SON PREMIER ANNIVERSAIRE

Ce 08 Février 2023, Bertille, Marine, Gwendoline, Florina, Danièle, Angèle et Océane, les responsables et animatrices et Aurélien, l'homme « atout » faire de la maison, ont allumé la première bougie sur le gâteau d'anniversaire de la colocation AGES et VIE de la rue Jean-Baptiste Lebas.

C'est en présence de Mesdames Caroline LEMAITRE-CARON, manager régionale et Claire FOUYET, animatrice commerciale que les 11 colocataires Marpentois et leurs proches ont partagé quelques gourmandises avec Marine, Sylvie et une colocataire de la maison de Mairieux. Plusieurs membres du Conseil Municipal, Jean-Marie ALLAIN, Monique NICOL, Alda DELPLANCHE, Bruno LEGROS, Ludovic DAMIENS et Pascal DELPLANCHE ont assisté à cette après-midi durant laquelle chacune et chacun ont pu échanger sur les déjà nombreux événements qui ont émaillés cette première année.



CEREMONIE DE REMISE DES MEDAILLES DU TRAVAIL DE LA SOCIETE FRAMATOME DE JEUMONT



C'est en notre commune que le directeur de l'établissement FRAMATOME JEUMONT, Olivier LEDUN, avait choisi d'organiser, le 19 Janvier, la cérémonie de remise des Médailles du Travail à 48 salariés de l'entreprise voisine spécialisée dans la fabrication et la maintenance de certains composants des centrales nucléaires.

Au total, ce sont près de 13 siècles d'expérience qui ont été mis à l'honneur au travers des récipiendaires récompensés pour leurs 20, 30, 35 ou 40 années de travail.

A chacune et chacun, les différents responsables de services ont présenté tous leurs vœux de réussite et de prospérité pour 2023 et pour les années à venir.



LE RESEAU DE TELEPHONIE MOBILE DE CINQUIEME GENERATION SE DEVELOPPE

L'été dernier, l'opérateur FREE a équipé le relais de la rue de Grand Reng de 2 antennes de 5ème génération.

Ces antennes sont alimentées par une fibre optique dont l'opérateur avait sollicité le cheminement aérien supporté par 11 poteaux qui seraient venus s'ajouter à la cinquantaine de poteaux déjà présents dans cette voie.

La municipalité ayant refusé cette option, FREE a dû réaliser ce cheminement en souterrain.

Le prestataire en charge du génie civil ayant été mis en liquidation judiciaire, le chantier n'avait pas été finalisé.

Au terme de nombreuses interventions menées par la municipalité, c'est finalement l'entreprise CERRI de Neuf Mesnil qui est intervenue pour terminer les travaux de finition.

LE MAIRE DE MARPENT INVITÉ PAR LES MAIRES ARDENNAIS

L'association des maires ruraux des Ardennes, pour son Assemblée Générale annuelle, avait convié Jean-Marie ALLAIN pour échanger sur les pouvoirs de police du maire, fil conducteur de cette journée. Dans la salle polyvalente du village de Raillicourt, le maire de Marpent était aux côtés de Mme Magali JOSSE, procureure des Ardennes, Alain BUCQUET, Préfet des Ardennes et Laurent Le COQ, Colonel du groupement de gendarmerie des Ardennes.



FORMATION DE CHAUFFEURS SPECIALISES DANS LE TRANSPORT DES PERSONNES A MOBILITE REDUITE

La société PROXIDROP, a sollicité la municipalité pour la location d'une salle lui permettant l'organisation d'une formation de 2 jours de 10 de ses chauffeurs.

La société PROXIDROP, dont le siège social est basé à Lallaing, dans le Douaisis, est spécialisée dans le transport des Personnes à Mobilité Réduite, hors transport sanitaire.

Notre commune a été choisie pour cette formation, la 3ème de ce type, au su du nombre important de ses chauffeurs sur le territoire Sambrien.

La salle d'honneur de la mairie a donc été configurée en salle de formation au sein de laquelle les stagiaires ont pu conforter et approfondir leurs savoirs.



DES ADULTES RETROUVENT LES BANCS DE L'ECOLE

Ambiance studieuse le Samedi 25 Mars à la Médiathèque l'Oiseau-Lyre pour une dizaine d'élèves plus habitués à soumettre leurs enfants ou petits-enfants aux accords des participes passés que de s'interroger sur la conjugaison du plus-que-parfait du subjonctif.

Dans le cadre de la semaine de la langue française et de la Francophonie la Commission Jeunesse a organisé une épreuve de dictée à destination d'adultes souhaitant se mesurer aux plus beaux mots de Marcel Proust.

Sous le regard inflexible de leur institutrice d'un jour, Laure DESPRIET, les élèves ont planché sur les vicissitudes de la langue de Molière, en s'interrogeant sur les orthographes de « brièveté » et de « cuillerée », sur le doublement des consonnes dans le verbe « s'amollir », sur les accents et les traits d'union, ou pas, de tel ou tel mot, sans compter sur les accords improbables et la conjugaison du verbe « pouvoir ». Après l'écriture d'une page complète, la correction des copies a mis en évidence la perfectibilité de chacun puisque l'extrait du roman « A la recherche du temps perdu » n'a permis à aucun des participants de faire un sans faute.

Dans un souci de discrétion, les résultats ne seront pas rendus publics



ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Nous rappelons que le brûlage des déchets verts est interdit par arrêté préfectoral

Et que les engins motorisés de jardinage (tondeuse, tracteur, débroussailleuse et taille-haie) sont interdits les dimanches et les jours fériés (sauf de 10h à 12 h) par arrêté municipal.



GROUPE FOLKLORIQUE DES MEUNIERIS

Les danseurs " les Meuniers " recherchent hommes et femmes désirant participer aux danses folkloriques, pour compléter le groupe. Les danses sont faciles à apprendre avec peu de répétitions.

Nous faisons quelques représentations lors des fêtes locales.

Faites-vous connaître en mairie. (03 27 39 63 41)



MODE DE COLLECTE DU VERRE A PARTIR DU 1er MAI

14 communes ont opté pour les points d'apport volontaire. 29 communes (dont Marpent) ont choisi de garder le ramassage en porte à porte.

De ce fait, chaque logement a été doté d'un mini-bac de 23 litres, qui permettra la collecte du verre chaque semaine. Ce nouveau contenant a été déposé par le prestataire de collecte, lors du décrochage de votre bac de tri, à l'intérieur du bac de tri accompagné d'une notice d'utilisation.

Ce mini-bac sera à présenter à la collecte en même temps que les autres bacs (ordures ménagères et recyclables).

LE TRI DES EMBALLAGES ET PAPIERS SIMPLIFIÉ AU 1er MAI

Grâce aux nouvelles consignes de tri, tous les emballages et les papiers sans exception pourront désormais être déposés dans le bac de tri jaune. Tous les emballages en plastique sont également concernés. Quelques exemples : bouteilles, flacons, bidons, pots de yaourt, barquettes de beurre, de viande, films, blisters, et sacs plastiques, pots de crème cosmétique, ou encore boîte de poudre chocolatée, ...

Seule la consigne de tri évolue, les modes de collectes restent inchangés

MARPENT (59164)
l'APCM organise la 3^{ème}
BROCANTE
de Printemps
le **Dimanche 30 avril** 2023
6h / 18h sur la Place Communale
et rues de la Place et de l'Industrie

Emplacement gratuit
pour les Marpentois (maxi 4mL)
sur présentation d'un justificatif
de domicile (- de 3 mois).
1€ le mL pour les extérieurs.
1€50 le mL pour les pro.

Renseignements
en mairie ou au
03 27 39 63 41

Petite restauration...

MARPENT (59164)
au cœur de notre Patrimoine

VISITE du MOULIN BERTON
de la Parapette (cité Léo Lagrange)

par l'association
le « Moulin d'Antan et ses Meuniers »

le 1^{er} et 3^{ème} Dimanche
du mois (avril à octobre)

De 15h à 17h30

2€ l'entrée
(gratuit pour les enfants -12 ans)

Réouverture
le 16 AVRIL
avec des nouveautés !

VENTE
de farine artisanale
« la Marpentine »

Renseignements au 03 27 39 63 41

Page « Le Moulin de Marpent »

le.moulin.d.antan.et.ses.meuniers@gmail.com



Vie économique

Société DUPUIS SERVICE

La société est située au 49 rue de Grand-Reng. Ses activités : ELECTRICITE GENERALE (installation, dépannage, mise aux normes), AUTOMATISATION (Porte de garage, portail, volet), ALARME, CAMERA, DETECTION INCENDIE, MULTI-SERVICES (maçonnerie, isolation, placo, montage de meubles, menuiserie), ELECTROMENAGER (réparation, maintenance)

Tél. : 03 27 68 27 92 / 06 07 76 70 43 Email : dupuis.services59@gmail.com

Onglerie «ALINE PRETTY NAIL'S»

Le local commercial de la commune précédemment occupé par le salon de coiffure a déjà trouvé une nouvelle locataire en la personne de Mme Aline PEPE. Cette dernière, qui occupait jusqu'alors un local près de l'hypnologue, a profité de cette opportunité pour donner davantage de visibilité à son activité d'onglerie. Installée maintenant à deux pas de l'école dans un local lumineux, l'enseigne « Aline Pretty Nail's » propose à ses clientes une palette de services comme la pose et dépose, les gainages, les retouches et les vernis semi-permanents aux mains et aux pieds. Le salon est ouvert le lundi et samedi de 9 h à 13 h, le mardi, jeudi et vendredi de 9h à 18h.



Salon de tatouage «NOTA'INK»

Monsieur Anthony BAUCOURT a ouvert son salon de tatouage NOTA'INK au 6, rue de la Mairie (ancien local de l'onglerie). Le salon est accessible par le parking de la médiathèque.



SUNJEUX

Le bureau d'études SUNJEUX s'est installé dans la ruche marpentoise, rue de la mairie. Son créateur, Jean-Pierre HOUSSIN, connaissait bien la commune puisqu'il y a créé, avec ses amis du club ICE, la station météo. Cette fois, c'est en tant que chef d'entreprise d'ingénierie qu'il revient puisque M HOUSSIN conçoit des jardins thérapeutiques, organisés autour de parcours de motricité ou de psychomotricité. Ces parcours sont ensuite fabriqués par une entreprise de la Nièvre et vendus à des établissements tels que les EHPAD, les MAS ou les centres de rééducation. Les clients de SUNJEUX se trouvent dans toute la France métropolitaine mais aussi en Corse et dans plusieurs territoires d'Outre-mer. Tel : 03 27 64 67 22.

FAMILY PIZZA

Monsieur CARETTE ouvrira sa FAMILY PIZZA en avril qui sera installée à l'emplacement de l'ancienne friterie, près du pont.

Ouverture le vendredi, samedi et dimanche de 18h30 à 22h00



CABINET D'INFIRMERIE, 10 RUE DE LA MAIRIE

Madame Alexandra SEMAILLE-HENRY s'est installée au 10 rue de la Mairie avec Madame Véronique BAS. Son numéro de téléphone : 06 32 43 55 50

CAFÉ ALAIN

Après 29 ans de bons et loyaux services, Alain, figure incontournable du Centre Bourg a décidé de prendre une retraite bien méritée à partir du 31 mars 2023.

Nous souhaitons le remercier pour toutes ces années et l'énergie qu'il a pu mettre en oeuvre pour faire vivre notre centre-bourg.

Bonne retraite Alain !



LES AINÉS

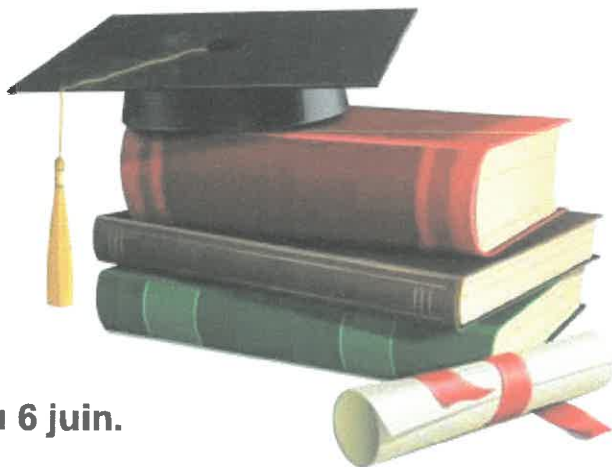
ENEZ REPASSER VOTRE CERTIFICAT D'ÉTUDES !

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination), en partenariat avec la commune et plus spécialement la commission " personnes vulnérables ", organise une action sur le thème du certificat d'études, qui consiste à se remettre sur les bancs d'école, pour repasser cet examen.

L'objectif est de créer du lien social agréable et en toute convivialité. Cette action est destinée aux personnes de 60 ans et plus.

A la fin de cette rencontre, remise d'un diplôme et d'un panier garni au gagnant, suivi du verre de l'amitié.

Pour les personnes qui veulent relever le défi, Nous vous donnons rendez-vous le 8 juin à 14 h à la salle Polyvalente.



Inscriptions au 03/27/56/16/44 jusqu'au 6 juin.

REPAS POUR NOS

AINÉS

Nous proposons à nos aînés de passer un moment agréable avec des personnes de leur génération autour d'un repas convivial.

Les prochaines dates :

Mardi 9 mai

Mardi 13 juin.

La municipalité organise à la salle polyvalente des repas pour les personnes seules de 70 ans et plus ou en couple de 75 ans et plus (le conjoint marié ou pascé peut être âgé de moins de 75 ans) au prix de 2,90 euros. Le menu sera composé d'une entrée, d'un plat, de fromages et d'un dessert (boissons en supplément)



Possibilité de transport pour les personnes à faible mobilité

Réservation en mairie
au 03 27 39 63 41





VIE ASSOCIATIVE

REJOIGNEZ LES CYCLOS RANDONNEURS MARPENTOIS

Vous souhaitez pratiquer une activité sportive ?

Vous aimez la nature ?

Vous aimez le vélo ?

**Que vous soyez débutants
ou cyclistes aguerris,
n'hésitez plus et rejoignez nous !**

Les cyclos marpentois vous accueillent pour des sorties de tous niveaux les dimanches et jeudis matin sur nos routes de l'Avesnois et aussi sur les RAVEL, VOIES VERTES et CHEMINS de HALAGE. Notre club est affilié à la FFCT (ce qui nous permet de bénéficier d'une assurance et de nombreux avantages et prestations afférentes à notre activité). Contactez le 07 81 46 05 00 ou venez nous rendre visite à notre local (1er étage de la Maison des Associations) le dimanche entre 11h30 et 12h30.



ENCORE UN BEAU RÉSULTAT POUR MARPENT SPORTS LOISIRS



Le 5 mars 2023 à Liévin en salle, Anna DEWATINES, athlète de Marpent Sports Loisirs, a été sacrée championne des Hauts de France du triple saut minime fille avec une longueur de 10m53.

Le 12 mars 2023, elle représentait le département du Nord pour le match interdépartemental d'athlétisme à Nogent sur Oise entre 8 départements (Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, Oise, Val de Marne, Yvelines et Hauts de Seine). Elle termina 5è du concours sur 12 concurrentes avec un triple saut à 10m48 et obtient la Médaille d'or par équipe.



UNE BELLE CHASSE A L'OEUF ORGANISÉE PAR L'AMICALE DES ECOLES DE MARPENT (AEM)

Ce dimanche 9 avril de 10h00 à 12h00, plus de 100 enfants accompagnés de leurs parents ont envahi le parc Vannoppen pour participer à la traditionnelle chasse à l'oeuf.



Réussite totale pour cette nouvelle chasse à l'oeuf organisée par l'Amicale des Ecoles de Marpent.

Cindy et son équipe ont, une nouvelle fois, fait le bonheur d'une centaine de jeunes chasseurs d'oeufs.





La Médiathèque

PROGRAMME DES ACTIVITÉS MÉDIATHÈQUE L'OISEAU LYRE

LA MAGIE DE DISNEY

Samedi 13 mai 2023

S'amuser et créer dans l'ambiance de Mickey, Minnie et des autres personnages Disney !

C'EST L'ÉTÉ

Samedi 1er juillet 2023

Rétrospective de l'année, carte postale, souvenirs ...
A vous la parole !



LA SAISON DES FLEURS

Samedi 29 avril 2023

Petites plantations, activités manuelles, jeux et ... Goûter

LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Samedi 17 juin 2023

S'amuser avec le rythme, création d'instruments, activités manuelles

...

ACCÈS GRATUIT POUR LES MARPENTOIS, SE L'ANNÉE POUR LES EXTÉRIEURS



HOMMAGE

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Nicole COORENS.

Née en 1958 à Charleroi, formée à l'académie des Beaux-Arts de sa ville natale, elle s'était installée il y a une quinzaine d'années dans un ancien commerce rue de la mairie (actuellement cabinet de téléconsultation) avant de s'établir en Corse où elle travaillait dans un office de tourisme.

Nicole a laissé à Marpent le souvenir d'une personne enjouée et talentueuse.

Le maire a reçu sa fille Ariane et son conjoint au retour des obsèques et leur a présenté la salle d'honneur de la mairie dans laquelle rayonne un tableau de l'artiste, « la vallée secrète ». C'était une façon d'honorer son talent, ce sera dorénavant également une façon d'honorer sa mémoire.



ÉTAT CIVIL

(La mention d'état civil n'est possible qu'avec l'accord préalable de la famille concernée)

Naissances :

CHAKRAR BOUKEBOUT Nélya, 31/12/2022
CROIX Eden, 13/01/2023
LIEGEOIS Amaël, 14/01/2023

Décès :

BEUGNIES Guy, 05/03/1930 - 02/01/2023
LASSERON Michel, 01/01/1930 - 31/01/2023
DUPONT veuve GALVAN Rose-Marie, 19/07/1930 - 19/02/2023
DUTEILLE veuve REGNAULD Jeanine, 12/02/1928 - 24/02/2023
BOURGUELLE Aimé, 16/06/1950 - 02/03/2023
COUCHOUKIS Hélène, 27/07/1920 - 06/03/2023
SCOTTEZ veuve SAVOYE Etienne, 22/05/1946 - 12/03/2023
COLLET Michel, 11/03/1950 - 17/03/2023



HISTOIRE ET PATRIMOINE

Avec la fermeture du café « CHEZ ALAIN », c'est un album de souvenirs qui revient dans nos esprits.

Le café s'appelait autrefois « CHEZ JEANNETTE », du nom de la maman d'Alain. Il était le siège du club de crosse au but « La Fraternelle ».

Le jeu consiste, à envoyer, à l'aide d'une canne ressemblant à un club de golf, la crosse, un cochonnet en bois, la soulette, sur une planche verticale, le but. Créée en 1897, la société était animée par des figures bien connues comme les commerçants Albert DRAUX et Paul TIQUEUX. Alain fut l'un des jeunes prodiges du Club au début des années 70. Sport très longtemps répandu dans le Hainaut franco-belge, il subsiste en de rares endroits sous sa forme urbaine (la crosse au but) ou rurale (la crosse en plaine, ancêtre du golf).

En 1986, c'est Nadine VERBRUGGE qui reprend le café avant de le remettre à son frère Alain qui en fera le rendez-vous incontournable de tout amoureux du village.



Photo d'Alain, champion à 9 ans en compagnie de son père Oscar (à droite) et de Jacques Rougefort, maire. (extraite du livre d'André HUART « Mémoire d'un village »).



TRIBUNES

Groupe de la majorité Marpent Passionnement



Chères Marpentoises et Chers Marpentois,
Pour la troisième année consécutive, le taux communal du foncier bâti va baisser d'un point, conformément à nos engagements.

Baisseront également dans les mêmes proportions le taux communal du foncier non bâti et celui de la taxe d'habitation sur les logements vacants.

Pour cette dernière taxe, mise en place dans quelques communes, dont Marpent, nous pouvons regretter qu'elle baisse puisque le conseil municipal, en l'instituant en 2013, voulait inciter les propriétaires à louer ou à vendre.

Malheureusement, la règle du Code des Impôts dite du « lien entre les taux » nous oblige à la baisser « dans les mêmes proportions ». On mesure l'absurdité de cette règle puisque parallèlement l'Etat demande aux communes de ne plus urbaniser de terres agricoles et de se recentrer sur le parc existant.

Nous allons bien entendu, avec d'autres, faire remonter ce problème auprès des parlementaires et du Ministère des Finances.

Nous restons à votre disposition :

Email : marpentpassionnement@gmail.com

Site : facebook.com/Marpent.Passionnement

Groupe de l'opposition Ensemble Pour Marpent



Chaque année, nous devons valider les comptes et préparer les budgets, cela permet de faire le point sur le passé et préparer l'avenir. Le budget a été équilibré avec des hausses pour l'énergie, transports, nettoyage, intérimaires et frais de personnel. Nous avons rappelé l'importance de la réglementation des achats publics et demandé la réalisation d'un comparatif complet des dépenses (2019 à 2022) pour analyser les dérives éventuelles. Pour faire face aux hausses d'investissement (notamment le projet de la plage verte) et équilibrer le budget, le recours à un prêt relais de 370 k€ est indispensable cette année.

En complément, nous avons voté la baisse des taux d'impositions pour 2023.

Plus globalement, nous tenons à noter que la pression fiscale a augmenté de 30 % entre 2022 et 2018 (452 € en 2022 contre 349 € en 2018) due notamment à la revalorisation par l'état des bases locatives. Nous devons agir sur l'augmentation de la population à travers notre attractivité et l'offre de logements pour limiter les impacts financiers sur les Marpentois.

L'Agenda

DIMANCHE 30 AVRIL

**BROCANTE DE L'AMICALE DU
PERSONNEL COMMUNAL
PLACE COMMUNALE**

DIMANCHE 7 MAI

**RANDONNÉE DE L'AMITIÉ
ORGANISÉE PAR LES
CYCLOS-RANDONNEURS**

LUNDI 8 MAI

**CÉRÉMONIE
COMMÉMORATIVE**

**RASSEMBLEMENT A 10H45 DEVANT LA MAIRIE
DÉPÔT DE GERBES AU PARC VICTOR VANNOPPEN,
PUIS AU MONUMENT AUX MORTS**

MARDI 9 MAI

**REPAS MENSUEL DES AINÉS
SALLE POLYVALENTE**

SAMEDI 13 MAI À 20H00

**CONCERT DE PRINTEMPS
DE L'HARMONIE COMMUNALE
AUDITORIUM**

SAMEDI 27 MAI

**SOIRÉE-CONCERT
ROCK IN PROGRESS
SALLE POLYVALENTE**

SAMEDI 3 JUIN

DIMANCHE 4 JUIN

LUNDI 5 JUIN

**FESTI-KIOSQUE
PLACE COMMUNALE
BROCANTES SAMEDI ET DIMANCHE**

MARDI 13 JUIN

**REPAS MENSUEL DES AINÉS
SALLE POLYVALENTE**

SAMEDI 17 JUIN

**KERMESSE DU
GROUPE SCOLAIRE**

MERCREDI 21 JUIN

**FÊTE DE LA
MUSIQUE**

MERCREDI 21 JUIN

AU DIMANCHE 25 JUIN

**EXPOSITION
LOISIRS ET CULTURE
SALLE POLYVALENTE**

DIMANCHE 9 JUILLET

**CONCOURS DE PÉTANQUE
PAR LES COPAINS D'ANTAN
PARC VANNOPPEN**

VENDREDI 14 JUILLET

SAMEDI 15 JUILLET

**FÊTE DES LAMPIONS
PLACE COMMUNALE**



Plus d'informations sur le site de la ville :

www.marpent.fr

ou sur la page facebook officielle :

<https://www.facebook.com/Marpent.InitiativeEnActions/>